



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Le Ministre



Luxembourg, le 17/01/2019

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes  
à  
Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la réponse du Ministre des Affaires étrangères et européennes à la question parlementaire n° 134 posée par l'honorable Député Monsieur Laurent Mosar.

  
Jean Asselborn

**Réponse de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes  
à la question parlementaire n° 134 du 21 décembre 2018  
déposée par l'honorable Député Monsieur Laurent Mosar**

**Réponse à la question n° 1 :**

Certaines interrogations demeurent quant au retrait annoncé des troupes américaines de Syrie. Tandis que les autorités américaines ont affirmé que le retrait aura bien lieu, aucun calendrier n'a été communiqué. Le retrait est soumis à certaines conditions, dont notamment l'élimination des éléments restants de l'Etat islamique. Il a aussi été affirmé que le retrait sera réalisé de manière ordonnée et responsable. En l'absence d'indications plus concrètes, il est prématuré de se prononcer sur les conséquences du retrait américain de la Syrie.

De la même manière, en Afghanistan, le retrait américain n'a pas encore été communiqué de manière officielle, mais le Président américain a annoncé au début de sa Présidence qu'il souhaitait retirer les troupes américaines de ce pays qui connaît un conflit depuis 2001.

**Réponse à la question n° 2 :**

La situation en Syrie est suivie de très près par l'UE et figure régulièrement à l'ordre du jour des réunions des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne. Le Luxembourg reste attaché à un engagement fort, uni et cohérent de l'Union européenne et de ses partenaires en vue de contribuer activement à une solution politique en Syrie.

**Réponse à la question n° 3 :**

La position de l'Union européenne est claire et reste inchangée : il ne peut pas y avoir de solution militaire à la crise syrienne. Seul un processus politique mené par le peuple syrien conduira à une transition pacifique et inclusive, conformément aux dispositions prévues par la résolution 2254 du Conseil de sécurité et dans le communiqué de Genève de 2012. L'Union européenne continuera d'appuyer le processus politique sous l'égide de l'ONU, ainsi que les efforts du nouvel envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Syrie, M. Geir Pedersen, afin d'inciter les parties belligérantes à entamer des négociations qui puissent aboutir à une solution politique, qui garantisse également la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

**Réponse à la question n° 4 :**

Les Etats-Unis ont publiquement affirmé qu'ils ne retireront pas leurs troupes de Syrie tant que la Turquie ne sera pas en mesure de garantir la sécurité des combattants kurdes des Unités de protection du peuple (YPG). Quant à l'annonce, après la conversation téléphonique entre les présidents Trump et Erdogan du 14 janvier 2019, de la création d'une zone de sécurité dans le nord de la Syrie, il est également prématuré de se prononcer sur les conséquences de cette dernière, faute de détails communiqués à ce stade.